



Paris, le 13 mars 2024

David COUTELLE, élu Président de la Commission Géothermies
du SER

David COUTELLE, Directeur des Métiers – Ginger BURGEAP, a été élu Président de la Commission Géothermies du Syndicat des énergies renouvelables, vendredi 8 mars dernier. Il prend la suite de Michèle CYNA.

Ingénieur de formation, David COUTELLE, 52 ans, a passé 10 ans dans le monde industriel (Kodak, Suez), dans le domaine des process et de la valorisation des déchets, puis 2 ans à la Commission Européenne sur les thématiques de l'énergie et du développement urbain avant de rejoindre Ginger BURGEAP début 2011. Acteur investi au sein de la Commission Géothermies, il a contribué au développement de la filière à travers des projets structurants de géothermie à l'échelle de bâtiments et de quartiers depuis plus de 10 ans et l'évolution du cadre réglementaire.

Jules NYSSSEN, Président du SER, adresse toutes ses félicitations à David COUTELLE pour ses nouvelles prises de fonction et remercie Michèle CYNA pour ses 10 années de présidence marquées par un grand travail d'animation, de coordination et de défense de la Géothermie sous toutes ses formes.

« J'ai toujours été convaincu de l'importance du travail de représentation et de promotion des EnR en général, et de la géothermie en particulier, que ce soit en France ou à l'international. Prendre la présidence de la Commission Géothermies, c'est pour moi un immense honneur et un gage de confiance pour poursuivre les chantiers déjà engagés et répondre aux forts enjeux de la filière, à la fois réglementaires, financiers et sociétaux. Les membres de la Commission Géothermies pourront aussi compter sur ma détermination et ma volonté de jouer collectif », déclare David COUTELLE, nouveau Président de la Commission Géothermies.

Photo de David COUTELLE disponible sur demande

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](http://www.enr.fr)

